

Les personnes dites « âgées » constituent d'abord une ressource Une évolution « silencieuse » entre 1999 et 2014



Effectuer une analyse démographique sur les personnes âgées est complexe. Tout d'abord, l'âge est un critère qui pose problème pour qualifier une personne : on est tous âgé d'un certain âge... À quel âge devient-on une personne « âgée » ? Ces questions ne sont pas anecdotiques dans la mesure où les personnes âgées, et plus globalement le vieillissement de la population, sont habituellement perçus comme étant un « problème ».

Par convention, en démographie, on retient les « 60 ans ou plus », ou bien les « 60-74 ans » et les « 75 ans ou plus ». Cela correspond globalement, d'une part à l'âge de la retraite (60 ans), d'autre part à la survenue présumée de la dépendance (75 ans).

Cependant, l'Insee retient maintenant, comme tranches d'âge, les « 65-79 ans » et les « 80 ans ou plus », ce qui anticipe le recul de l'âge de la retraite et prend en compte l'augmentation de l'espérance de vie, dont celle en bonne santé.

La Mayenne est un département qui reste plutôt « jeune »

Il est d'usage de mettre en perspective les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans. Quand les premiers deviennent plus nombreux que les seconds – ce qui n'est pas encore le cas dans le département –, on serait confronté à une société « vieillissante », en perte de dynamisme.

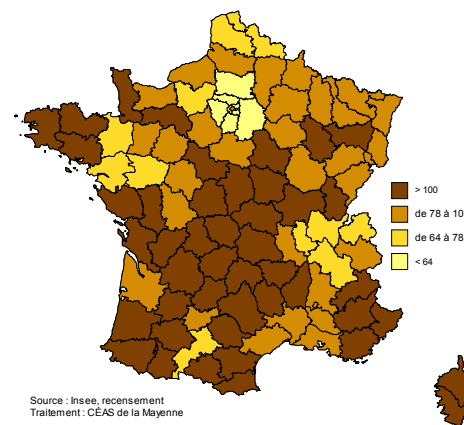
C'est oublier un peu vite que les 65 ans ou plus forment une catégorie très large, regroupant des personnes aussi diverses que peuvent l'être un enfant de 5 ans et un adulte de 35 ans. Les 65 ans ou plus ne constituent aucune charge pour la société, mais plutôt une ressource. Les personnes en situation de dépendance et/ou de perte d'autonomie génèrent elles-mêmes sûrement autant d'activité économique que des enfants scolarisés...

La question clé est plutôt celle du financement des prestations que nécessite chaque public...

En 2014, la Mayenne compte environ 61 500 personnes âgées de 65 ans ou plus pour quelque 70 600 jeunes de moins de 20 ans, soit un rapport égal à 87,1 (soit 87,1 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans). Cet indicateur n'autorise aucun discours alarmiste concernant le département de la Mayenne (France métropolitaine : 85,8). La reprise de la natalité à partir de 1999 et le solde migratoire positif sur une dizaine d'années (arrivée de jeunes ménages avec enfants) ont contribué, en Mayenne, à ce rapport plutôt favorable.

Selon les projections de l'Insee, le rapport des 65 ans ou plus sur les moins

Carte 1 – Rapport de la population des 65 ans ou plus sur les moins de 20 ans en 2014



de 20 ans devrait s'inverser aux alentours de 2030 et s'accroître au moins jusqu'en 2050 – sans que cela ne soit spécifique au département et... ne constitue forcément un problème !

Pour aller plus loin

- Schéma départemental de l'autonomie 2016 - 2021, Conseil départemental de la Mayenne : www.lamayenne.fr, rubriques « A votre service », « Nos publications », « Autonomie – personnes âgées et personnes handicapées ».
- Auprès du Conseil départemental, statistiques disponibles sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Où trouve-t-on le plus de personnes âgées en Mayenne ?

Une double lecture possible...

Chronologiquement, la cartographie des personnes âgées a tout d'abord fourni des représentations s'appuyant sur des répartitions (autrement dit, des pourcentages) : par exemple, la part des 80 ans ou plus dans la population totale. Ces cartes, pour des territoires infra-départementaux, étaient techniquement plus faciles à réaliser.

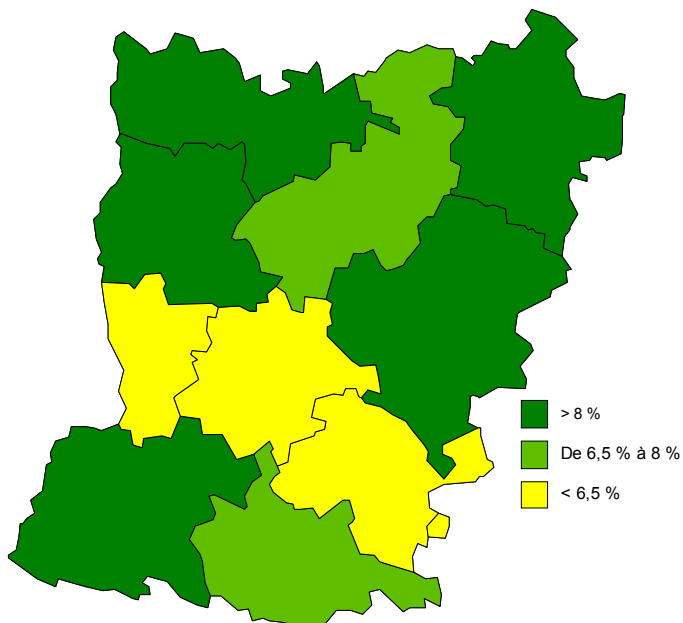
Une telle carte (ci-dessous, à gauche) peut laisser penser qu'en Mayenne, les personnes âgées de 80 ans ou plus

sont majoritairement situées dans le nord-ouest, le nord-est (jusqu'aux Coëvrons) et le sud-ouest du département. Dès lors, est-ce le hasard si le nord de la Mayenne est statistiquement suréquipé en places d'hébergement ? Bien entendu, cette carte montre seulement que dans ces zones géographiques, la part des 80 ans ou plus dans la population totale est supérieure à la moyenne du département.

Depuis plus de vingt ans, les logiciels

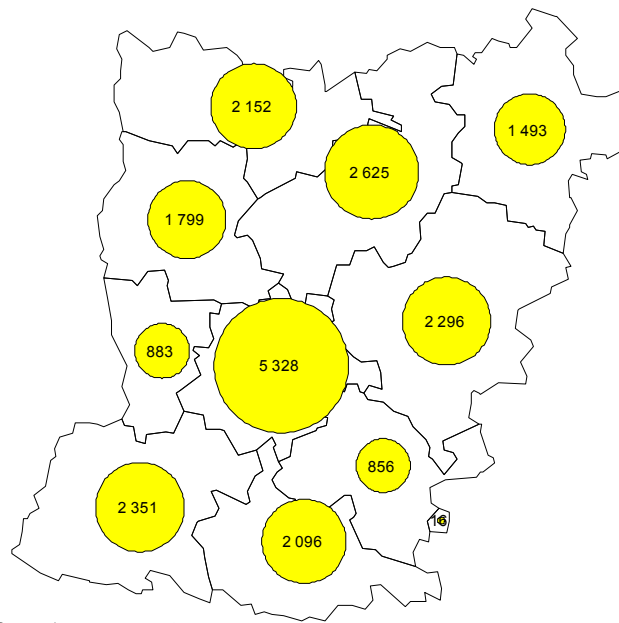
cartographiques permettent de représenter la distribution d'une population (c'est-à-dire les effectifs en chiffres absolus) dans les territoires infra-départementaux. La seconde carte révèle que les 80 ans ou plus ne résident pas majoritairement dans le nord et le sud-ouest de la Mayenne, mais qu'ils sont surtout nombreux à Laval et sa périphérie. Le territoire de Laval Agglomération, en l'occurrence, regroupe 24,3 % des 80 ans ou plus du département.

Carte 2 – Part des 80 ans ou plus dans la population totale par EPCI en 2014



Source : Insee, recensement
Traitement : CÉAS de la Mayenne

Carte 3 – Distribution des 80 ans ou plus par EPCI en 2014



Source : Insee, recensement
Traitement : CÉAS de la Mayenne

La forte hausse des octogénaires est passée quasiment inaperçue

Si les 80 ans ou plus constituent un public susceptible d'occasionner une demande en termes de prise en charge de la dépendance et/ou de la perte d'autonomie, force est de constater que l'évolution conséquente des effectifs, entre 1999 et 2014, n'a pas généré dans le département une situation critique.

Le nombre de 80 ans ou plus a augmenté d'environ 9 000 entre 1999 et 2014 (+ 70 %), sans forcément provoquer une pression particulière au niveau des établissements d'hébergement.

La forte augmentation des 80 ans ou plus, entre 1999 et 2014, était préfigurée par celle des 65-79 ans entre 1990 et 1999 : + 8 200 (soit + 26 %). Cette augmentation de la population « âgée » n'a pas suscité de graves problèmes en termes d'hébergement collectif dans la mesure où celui-ci

n'est généralement envisagé qu'en dernière solution. La vie à son domicile est privilégiée le plus longtemps possible. Ainsi, on comprend aisément l'essor qu'ont connu, jusqu'à ces dernières années, les services d'aide à domicile en Mayenne.

Tableau 1 – Évolution des effectifs des 65-79 ans et des 80 ans ou plus en Mayenne, entre 1990 et 1999 et entre 1999 et 2014

Année	65-79 ans	80 ans ou plus	
1990	31 584	12 245	
1999	39 774	12 870	+ 9 025
2014	39 633	21 895	

Source : Insee – Recensement de la population

Les personnes âgées vivent majoritairement chez elles

Selon les données du recensement (2014), en Mayenne, 97,7 % des 65 à 79 ans font partie de la population des ménages : elle vit « chez elle » (98,0 % en France métropolitaine), et 81,6 % des 80 ans ou plus (86,4 %). L'écart de 4,8 points de pourcentage, entre la Mayenne et la France, concernant les 80 ans ou plus, illustre le fort équipement du département en places d'hébergement, au regard de la moyenne nationale.

D'une façon générale, ces statistiques rappellent que l'hébergement en établissement constitue presque l'exception. Chez les 80 ans ou plus, quatre Mayennais sur cinq vivent toujours à leur domicile. Cependant, pour l'Insee, les résidences autonomie et autres établissements non signataires d'une convention tripartite avec l'État et le

Conseil départemental, sont assimilés à du domicile privé.

Ces données peuvent être mises en perspective avec l'offre mayennaise en hébergement pour 2014 : la Mayenne compte près de 4 600 places en unité de soins de longue durée ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. L'écart entre ces 4 600 places et le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus,

recensées en 2014 dans les « collectivités et divers » peut s'expliquer par le fait que les collectivités incluent aussi, entre autres, les communautés religieuses (en 2014, 83 personnes de 65 à 79 ans et 112 de 80 ans ou plus). Cependant, la Mayenne compte quelque 900 places, en 2014, en résidence autonomie, résidence services ou maison d'accueil rurale pour personnes âgées, dont les résidents relèvent de la population des ménages.

Tableau 2 – 65 à 79 ans et 80 ans ou plus, en Mayenne, selon le type d'hébergement (2014)

	Nombre total	Population des ménages	%	Collectivité et divers
65 à 79 ans	39 633	38 725	97,7%	908
80 ans ou plus	21 895	17 860	81,6 %	4 035
Ensemble	61 528	56 585	91,9%	4 943

Source : Insee – Recensement de la population (exploitation principale – POP2)

Vivre à domicile... souvent seul

Les données du recensement permettent de mettre l'accent sur la part importante de personnes « âgées » vivant à leur domicile et sur l'augmentation de leur nombre depuis 1999. En outre, le recensement montre qu'une part importante de ces personnes vivent seules chez elles. En soi, ce n'est pas nécessairement un problème. Cependant, cette situation peut rendre plus complexe le maintien à domicile et, pour les personnes elles-mêmes, cela peut générer un sentiment de solitude, d'où l'enjeu de toutes les actions visant le lien social et, en particulier, les relations intergénérationnelles.

En 2014, dans le département, 23,2 % des personnes âgées de 65 à 79 ans, soit près d'une sur quatre (hors collectivités), vivent seules. Pour la France, le taux est de 27 %. En Mayenne, dans 70,3 % des situations, il s'agit d'une femme seule.

À 80 ans ou plus, le taux de personnes vivant seules est de 47,8 % (49,0 % pour la France) et dans 80,0 % des situations, il s'agit d'une femme seule.

La différence femmes/hommes s'explique par l'écart de l'espérance de vie à la naissance : en Mayenne, pour 2015, elle est de 85,6 ans pour les

Tableau 3 – Ménages d'une seule personne en Mayenne (2014)

	Population des ménages	Ménage d'une personne	%	dont femmes	dont hommes
65 à 79 ans	39 080	9 093	23,2 %	6 399	2 694
80 ans ou plus	17 639	8 442	47,8 %	6 759	1 683

Source : Insee – Recensement de la population (exploitation complémentaire – MEN7 / MEN4)

femmes (18^e rang français) et de 79,6 ans pour les hommes (25^e rang français).

Entre 1999 et 2014, alors que la Mayenne compte environ 9 000 personnes âgées de 80 ans ou plus supplémentaires, le nombre de ménages dont la personne de référence est au moins octogénaire a augmenté de plus de 6 300, et le nombre de ménages d'une seule personne de plus de 3 500.

La part des ménages d'une seule personne est restée stable entre 1999 et 2013 (63 % / 59 %). En quinze ans, on est passé de 5 000 ménages au moins octogénaires, d'une seule personne, à plus de 8 400.

Ces données illustrent l'importance des politiques d'habitat adapté à un public susceptible d'être confronté à la dépendance et/ou à la perte d'autonomie.

Tableau 4 – Ménages de 80 ans ou plus en Mayenne, dont ménages d'une seule personne (1999/2014)

	Nombre total de ménages	Ménages d'une personne	%
1999	7 848	4 953	63 %
2014	14 181	8 442	59 %
Variation	+ 6 333	+ 3 489	/

Source : Insee – Recensement de la population (exploitation complémentaire – MEN4)

Pour autant, ces données ne révèlent pas nécessairement une importante demande de logements, de la part des 80 ans ou plus, entre 1999 et 2014.

On peut faire l'hypothèse d'une population quelque peu stable (déjà logée)... et d'une sous-occupation de l'habitat, mais qui permet l'accueil des enfants et petits-enfants, de plus en plus éloignés géographiquement.

De nouvelles « secousses » au moins jusqu'en 2040

Nous avons vu que la population des 80 ans ou plus a fortement augmenté entre 1999 et 2014, passant de 12 870 à 21 895 (+ environ 9 000 habitants). Retenons le chiffre de 19 200 personnes âgées de 80 ans ou plus en 2010, qui ressort des projections de population, lesquelles sont établies sur des hypothèses de prolongement des tendances observées les années précédentes, en termes de fécondité, de migration et de mortalité. Cette projection à 19 200 personnes âgées de 80 ans ou plus en Mayenne, en 2010, est à mettre en perspective avec les 19 346 effectivement recensées pour 2010.

Nous avons également remarqué que la forte augmentation des 80 ans ou plus, entre 1999 et 2014, est passée quasiment inaperçue. Les services d'aide à domicile, en particulier, ont permis un accompagnement de cette population susceptible d'être confrontée à des besoins sur le plan matériel, psychologique, social...

Sur quelles projections à dix, vingt ou trente ans peut-on établir les politiques sociales, médico-sociales ou sanitaires dans le département ?

La forte progression des 80 ans ou plus, sur les bases des migrations et de la mortalité observées précédem-

ment, était censée se poursuivre jusqu'en 2015 (+ 3 100 personnes âgées de 80 ans ou plus entre 2010 et 2015).

Sans nul doute, les deux cents places d'hébergement créées en Mayenne entre 2008 et 2012 ont répondu aux besoins dès lors que se poursuit le développement des services d'aide à domicile, lesquels couvrent entièrement le territoire mayennais. Le développement de l'accueil familial, préconisé par la politique gérontologique départementale, doit pouvoir servir de soupape...

La Mayenne devrait connaître un répit entre 2020 et 2025 (moindre augmentation des 80 ans ou plus) – ce qui implique une certaine prudence quant à la création d'établissements d'ici 2025. C'est à partir de cette date que la Mayenne sera confrontée à l'arrivée au grand âge des générations nées après la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, les 65 à 79 ans génèrent également des besoins, mais nécessairement plus au domicile qu'en établissement. En 2010, sur la base des projections de l'Insee, ils sont 37 000 en Mayenne. Or, entre 2010 et 2030, le nombre des 65 à 79 ans doit augmenter de 19 200...

Tableau 5 – Projections de population (scénario central) 65-79 ans et 80 ans ou plus en Mayenne

	65-79 ans	80 ans ou plus
1999 (rappel)	39 774	12 870
2010	36 978	19 202
2015	40 521	22 344
2020	46 380	23 589
2025	53 802	23 101
2030	56 179	27 692
2035	56 976	32 780
2040	58 567	37 158
2045	57 411	40 661
2050	56 431	43 645

Source : Insee

Tableau 6 – Variation absolue des 65-79 ans et des 80 ans ou plus en Mayenne (projections de population)

	65-79 ans	80 ans ou plus
1999/2010	- 2 796	+ 6 332
2010/2015	+ 3 543	+ 3 142
2015/2020	+ 5 859	+ 1 245
2020/2025	+ 7 422	- 488
2025/2030	+ 2 377	+ 4 591
2030/2035	+ 1 599	+ 5 069
2035/2040	+ 1 591	+ 4 378
2040/2045	- 1 156	+ 3 503
2045/2050	- 980	+ 2 984

Source : Insee

Synthèse

- Il est totalement inopportun de stigmatiser la Mayenne pour le « vieillissement » de sa population. Le département se caractérise d'abord par la part importante de ses jeunes (en 2014, les moins de 20 ans restent beaucoup plus nombreux que les 65 ans ou plus).
- La population dite « âgée » est d'abord localisée dans les pôles, même si, effectivement, c'est dans des zones plus rurales que les 65 ans ou plus sont proportionnellement les plus nombreux (part des 65 ans ou plus dans la population totale).
- Le nombre des 80 ans ou plus a très fortement augmenté entre 1999 et 2014 – mais sans que cela ne pose de problème particulièrement sensible en termes d'accompagnement sur le plan social, médico-social ou sanitaire.
- Leur progression s'est poursuivie jusqu'en 2015. La décennie suivante doit être marquée par un ralentissement de la hausse du nombre des 80 ans ou plus, et même par une baisse entre 2020 et 2025... avant l'arrivée, à partir de 2025, des générations nées après la Seconde Guerre mondiale. Par contre, sur la période 2010-2030, l'augmentation du nombre des 65-79 ans doit être régulière et conséquente : elle génèrera nécessairement des besoins, au moins en termes de maintien à domicile.
- Les personnes dites « âgées » vivent majoritairement à leur domicile : en 2014, c'est encore le cas pour 82 % des 80 ans ou plus.
- Ce maintien à domicile peut générer des situations d'isolement, voire de la solitude : chez les 80 ans ou plus à leur domicile, 47,8 % vivent seuls.